



ENVIRONNEMENT

Prudence dans les bois et forêts !

Le département de la Dordogne a été déclaré en risque sévère de feux de forêt par le Préfet. La plus grande vigilance est donc de rigueur dans les bois et forêts ! Par ailleurs, les incendies en Gironde ont un impact sur la qualité de l'air en Dordogne ! Renseignez-vous !

Publié le 19 juillet 2022

La Dordogne sensible au risque incendie



90% des départs de feu sont d'origine humaine.

Au regard des températures anormalement hautes et de l'actualité chez nos voisins de Gironde où près de 1 5 000 hectares de forêt ont brûlé, la Préfecture de Dordogne rappelle que le département de la Dordogne fait aussi partie des territoires sensibles au risque incendie.

Des interdictions

Il est interdit dans les bois et forêts :

- › d'utiliser du feu
- › de fumer
- › de jeter tout débris incandescent
- › de réaliser des travaux entraînant la production d'étincelles ou de particules incandescentes ; de procéder à des incinérations et brûlages dirigés



Au-delà du respect des interdictions, il est demandé de ne pas fumer dans ces zones ou de réaliser des barbecues ou feu à moins de 200 mètres des bois. Le passage de véhicules comme le camping ne peuvent se réaliser que sur des espaces autorisés et protégés.

Association de défense des forêts contre l'incendie en Aquitaine

Connaissez-vous la DFCI ?

L'[association de défense des forêts contre l'incendie en Aquitaine](https://www.dfci-aquitaine.fr/) agit sur la prévention et la mise en valeur des bois et forêts du territoire.



En cas d'incendie de forêt : alerter les secours en composant le 18 ou le 112; essayer de localiser le feu et de l'éteindre, avec de la terre, du sable ou de l'eau, sans se mettre en danger.

Et la qualité de l'air ?

Depuis plusieurs jours, la région Nouvelle Aquitaine fait face à des feux toujours en cours sur les communes de La Teste-de-Buch et Landiras en Gironde.

La qualité de l'air a un impact en Dordogne avec notamment des hausses de concentrations en particules enregistrées.

Vous souhaitez en savoir plus ? Renseignez-vous avec l'[ATMO Nouvelle Aquitaine](https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/)



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT